

COMMENT NOUS CONTACTER ?

EDAP du Jura (39)

CAMSP du Jura

Tél : 03 63 27 98 78

Mail : camsp.lons@camsp-jura.fr



LES EDAP DE FRANCHE-COMTÉ

EDAP Haute-Saône (70)

CAMSP 70

Tél : 03 84 77 00 77

Mail : camsp.70@ahssea.fr

EDAP du Jura (39)

CAMSP du Jura

Tél : 03 63 27 98 78

Mail : camsp.lons@camsp-jura.fr



EDAP de l'Aire Urbaine (90)

CAMSP de l'Aire Urbaine

Tél : 03 84 90 19 70

Mail : aireurbaine@camsp.fr

EDAP du Doubs (25)

CAMSP du Doubs

Tél : 03 81 47 74 50

Mail : doubs@camsp.fr

Partenaires de l'EDAP

- Le Centre Ressources Autisme
- Le CHU et les CHG
- La Protection Maternelle Infantile
- La Maison Départementale pour Personnes Handicapées
- L'Éducation Nationale
- Les médecins traitants et les professionnels libéraux
- Les crèches et les établissements d'accueil de jeunes enfants
- Les services de suivis en milieu ouvert et la protection de l'enfance
- Structures sanitaires et médico-sociales

E.D.A.P

Equipe de Diagnostic
Autisme de Proximité
du Jura (39)



ACCUEILLIR

DIAGNOSTIQUER

ORIENTER

ACCOMPAGNER



PRÉSENTATION



L'EDAP intervient suite au repérage de signes d'alerte pouvant évoquer l'autisme par les parents et/ou les professionnels chez un enfant de moins de 6 ans, résidant dans le département. Cette démarche diagnostique s'appuie sur les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS).

LES MISSIONS

Accueillir une demande de parents ou de professionnels qui observent des particularités chez l'enfant et qui font penser à l'autisme

Diagnostiquer et évaluer grâce à :

- des observations cliniques de l'enfant et évaluations de son développement cognitif, langagier, socio-émotionnel, communicatif et sensorimoteur
- des rencontres avec les parents

Accompagner la famille dans la connaissance des troubles de leur enfant et dans les démarches administratives

Orienter le plus rapidement possible vers les dispositifs de soin et d'accompagnement de proximité les plus adaptés

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'EDAP est une équipe de professionnels spécifiquement formés aux TSA :

Orthophonistes

Psychomotriciens

Infirmiers/
puéricultrices

EDAP

Pédiatres/
neuropédiatres/
pédopsychiatres

Assistants de
service social

Psychologues/
neuropsychologues

Éducateurs spécialisés/
Éducateurs Jeunes Enfants

Tous soumis au secret partagé.
Les informations relatives à l'enfant sont protégées (RGPD).

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE DIAGNOSTIQUE

1



Repérage par la famille et/ou les professionnels

2



Recueil de la demande des parents au secrétariat de l'EDAP

3



Consultation médicale

4



Évaluations par l'équipe pluridisciplinaire de l'EDAP
(utilisation d'outils standardisés)

5



Synthèse de l'équipe EDAP en lien
avec les équipes d'accompagnement

6



Restitution du diagnostic à la famille et à l'enfant
avec remise des comptes rendus

7



Préconisation d'accompagnement, soutien aux démarches
et remise de documents ressources

